

**Grilles horaires de la scolarité obligatoire (année scolaire 2023-2024)**  
**DOMAINE FORMATION GENERALE (FG) ET DOMAINE DE L'ÉDUCATION NUMÉRIQUE (EN)**  
**MITIC (Médias, Images, Technologies de l'Information et de la Communication)**  
**M-SI-U (Médias, Science informatique, Usages)**  
**Degré secondaire I (cycle 3) : nombre de périodes par semaine**

Années ↓	BERNE	FRIBOURG	GENÈVE	JURA
Semaines/an →	39	38	38½	39
Période de : →	45 minutes	50 minutes	45 minutes	45 minutes
9 <sup>e</sup>	Sections G/M/P <sup>1</sup>		R1 : niveaux d'attente de base / R2 : niveaux d'attente moyens / R3 : niveaux d'attente élevés	
	1 <sup>2</sup>	1 EN	1 <sup>2</sup>	1 Informatique
10 <sup>e</sup>	Sections G/M/P		EB/G	
	1 <sup>2</sup>	1 EN	1 <sup>2</sup>	1 Informatique
11 <sup>e</sup>	Sections G/M/P		EB/G	
	1 <sup>2</sup>	1 EN	1 <sup>2</sup>	1 Informatique

Années ↓	NEUCHÂTEL	TESSIN	VALAIS	VAUD
Semaines/an →	39	36½	38 <sup>5</sup>	38
Période de : →	45 minutes	50 minutes	45 minutes	45 minutes
9 <sup>e</sup>	Cours communs		Cours communs	
	1 <sup>2/6</sup>	6	1 Informatique	Voie pré-gymnasiale (VP) Voie générale (VG) 6/7
10 <sup>e</sup>	Cours communs		Cours communs	
	1 <sup>2/6</sup>	6	-	Voie pré-gymnasiale (VP) Voie générale (VG) 6/7
11 <sup>e</sup>	Option professionnelle <sup>4</sup> Informatique appliquée et gestion		Cours communs	
	4	6	-	Voie pré-gymnasiale (VP) Voie générale (VG) 6/7

Source : Documents cantonaux officiels et membres de la Commission pédagogique (COPED) de la CIIP.

Réalisation du tableau : Institut de recherche et de documentation pédagogique (2023).

<sup>1</sup> BE : Générale (G) / Moderne (M) / Section préparant aux écoles de maturité (P).

<sup>2</sup> BE, FR, JU, NE, VS : Période(s) pour l'ensemble de la *Formation générale* (appelée *Éducation générale* au Jura).

<sup>3</sup> GE : CT : Communication et technologie ; LC : Langues vivantes et communication avec profil Allemand/Anglais (AA) ou Sciences appliquées (SA) ; LS : Littéraire-Scientifique avec profil Latin (L), Langues vivantes (LV) ou Sciences (S).

<sup>4</sup> FR, GE, NE, VD : Options et cours spécifiques obligatoires, cf. onglet « compléments cantonaux ».

<sup>5</sup> VS : Plus précisément, 38 semaines de 4.5 jours moins 4 jours à disposition des communes.

<sup>6</sup> NE, TI, VD : EN, intégrée aux autres branches.

<sup>7</sup> VD : En complément, *Bain informatique* mis en place dans le cadre de l'enseignement d'une ou de plusieurs disciplines de la grille horaire à raison de 20 périodes par année scolaire. De plus, le projet *Éducation numérique* est en cours de déploiement dans certains établissements.